

POLITIQUE MUNICIPALE

FAMILLES

ET AÎNÉS

2023-2027



En partenariat avec:



TABLE DES MATIÈRES

Mot de la mairesse	3
Pourquoi une politique de la famille et des aînés? Objectifs généraux Définitions	4
Une démarche approfondie	5
Mission, vision et valeurs de la Municipalité	6
Données démographiques	7
Enjeux socioéconomiques	8
Axes d'intervention de la politique	9
Plan d'action détaillé Famille et Aînés 2023-2027	
Axe: Sécurité	10
Axe: Respect et inclusion Axe: Participation sociale	11
Axe: Espaces extérieurs et bâtiments Axe: Santé et services sociaux	12
Axe: Loisirs	13
Axe: Communication et information Axe: Transport et mobilité	14
Axe: Habitat et milieu de vie	15

MOT DE LA MAIRESSE



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous sommes très fiers de vous présenter le renouvellement de la Politique municipale Familles et Aînés de notre Municipalité. La première version, élaborée en 2015, méritait un rafraîchissement, compte tenu notamment qu'une majorité des actions sont maintenant réalisées.

Les familles et les aînés font partie intégrante de notre communauté. Et nous constatons à quel point les gens de Saint-Ferréol-les-Neiges ont un grand sentiment d'appartenance et un désir de s'impliquer dans leur milieu. En effet, plus de 600 personnes ont répondu au sondage initiant le renouvellement de cette politique !

Bien que cette démarche ait été freinée par le contexte pandémique, nous nous sommes retroussé les manches dans les derniers mois et avons repris les travaux. Un comité de pilotage a été mis sur pied, puis des citoyens, divers acteurs du milieu communautaire et du public ont été consultés. Différents ateliers et un forum citoyen nous ont permis de recueillir l'opinion des Saint-Ferréolais et réfléchir aux **actions favorisant le mieux-être et le vivre ensemble dans notre communauté.**

Cette nouvelle politique, accompagnée de son plan d'action, servira de guide pour le conseil et contribuera, je l'espère, au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de notre belle Municipalité.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette politique 2023-2027 et à vous partager notre enthousiasme à mettre en place ces nouvelles actions.

Bonne lecture!

Mélanie Royer-Cature

Mairesse, Saint-Ferréol-les-Neiges
Élue responsable des questions Familles et Aînés

POURQUOI UNE POLITIQUE FAMILLES ET AÎNÉS?

En développant cette politique, la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges réaffirme son engagement à offrir un milieu de vie accueillant et stimulant, qui favorise l'épanouissement et le bien-être des familles et des aînés. Par les actions identifiées, elle indique à ses citoyens ce que sont ses priorités, comment elle veut articuler son développement et quel milieu de vie elle souhaite développer.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Développer une pensée et un agir « famille et aînés » dans toutes les prises de décision de la Municipalité.
- Fournir à l'administration municipale et à ses partenaires des orientations afin de penser et d'agir en fonction des familles et des aînés, de façon à créer un milieu de vie favorable à leur épanouissement tout en tenant compte de leurs réalités, leurs besoins et leurs particularités.
- Favoriser la concertation, le partenariat et la complémentarité des interventions sur le territoire dans tous les dossiers touchant les familles et les aînés.
- Contribuer à la rétention des familles et des aînés, et favoriser l'établissement de nouveaux résidents.
- Soutenir le vieillissement actif et les rapprochements intergénérationnels, et favoriser l'inclusion sociale.
- Accroître le soutien collectif et encourager les initiatives citoyennes à l'égard des familles et des aînés.
- Accroître le sentiment d'appartenance des familles et des aînés envers leur municipalité.

DÉFINITIONS

FAMILLE

La famille constitue la cellule de base de la société. Elle est le premier lieu d'apprentissage et de socialisation et permet le partage des valeurs, favorise le développement intégral, le soutien affectif et l'entraide mutuelle de ses membres.

AÎNÉ

À 65 ans, un individu peut être à la fois grand-parent, retraité, autonome, bénévole, salarié... Son âge est avant tout un point de repère lui conférant un statut supplémentaire: celui d'aîné. Pour la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, il est avant tout un être à part entière qui contribue de façon importante à l'enrichissement de sa communauté en permettant, notamment, la transmission de connaissances entre les générations.

UNE DÉMARCHE APPROFONDIE

En 2008, dans un souci de mieux répondre aux besoins de la communauté, Saint-Ferréol-les-Neiges s'est dotée d'une Politique de la famille. Un sondage et des groupes de discussion ont mené au développement d'un plan d'action sur trois (3) ans (2009-2012).

En 2013, la municipalité a souhaité mettre à jour cette politique en y ajoutant un volet important: les aînés. Des sondages, des groupes de discussion et un forum citoyen ont permis d'élaborer une nouvelle politique de la Famille et des aînés 2015-2020.

En 2020, la municipalité a souhaité poursuivre dans le même sens et a effectué une nouvelle mise à jour de la politique. Malheureusement, dû au contexte de la COVID, les travaux ont dû être mis sur pause. Ils ont repris à l'automne 2022, et c'est au début de l'hiver 2023 que la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a eu le plaisir de déposer sa toute nouvelle Politique municipale Familles et Aînés 2023-2027.

Cette politique est le fruit d'un vaste chantier de travail où les citoyens ont pu contribuer à la réflexion à de multiples reprises. À ce titre, notons que la municipalité a :

- Procédé à un sondage sur les besoins de ses citoyens (plus de 600 réponses) (2020);
- Mis sur pied un comité de pilotage composé de 14 personnes représentantes du milieu (2022);
- Réalisé une consultation par un formulaire envoyé à toutes les résidences (2023);
- Réalisé un forum citoyen en (2023).

Le comité de pilotage avait la responsabilité de s'assurer du bon déroulement de la démarche. Il était composé de 14 personnes provenant de divers horizons (aînés, familles, partenaires, élus, santé). Il a pu donner son avis sur les mécanismes de consultation, les actions identifiées, les cibles à atteindre, etc. Il s'est également assuré que les actions qui allaient être retenues dans la prochaine politique reflètent les besoins des trois secteurs de la municipalité (Secteur est, Cœur villageois et Secteur ouest).

MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

La Politique municipale Familles et Aînés 2023-2027 s'inscrit dans le cadre de la démarche MADA (Municipalité amie des aînés). Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec a versé une subvention de 12 000\$ à la municipalité pour soutenir les travaux de recherche, de consultation et de réflexion qui ont permis d'élaborer la Politique de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Pour plus d'information sur le programme de soutien à la démarche MADA : [Site web](#)



MISSION, VISION ET VALEURS DE LA MUNICIPALITÉ

La Politique municipale Familles et Aînés s'intègre parfaitement dans la mission, la vision et les valeurs de Saint-Ferréol-les-Neiges, telles qu'adoptées le 10 janvier 2011, par le Conseil municipal.

MISSION

Nous, les élus et les employés de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, avons comme mission de préserver la qualité de vie de nos citoyens. Pour ce faire, nous nous engageons à maintenir l'excellence de nos services municipaux, à protéger le caractère champêtre et naturel de notre milieu de vie et à gérer l'organisation municipale de manière responsable, efficace et efficiente.

VISION 2027

Une municipalité orientée vers la famille et reconnue pour la qualité de ses services, l'innovation et la performance de son organisation, la beauté de son environnement champêtre et ses attraits pour les villégiateurs.

VALEURS

Notre engagement repose sur les cinq valeurs suivantes :

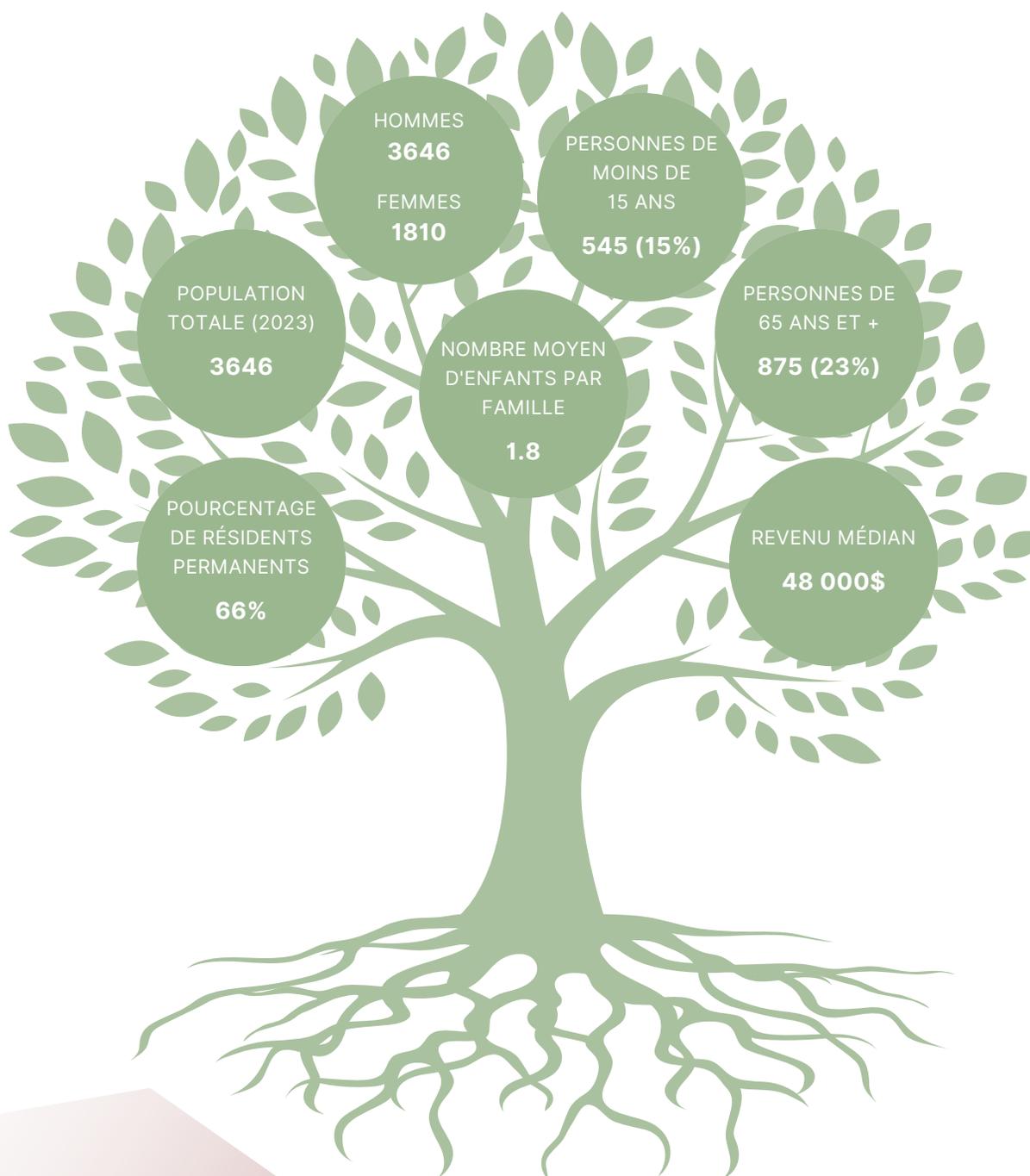
- L'écoute
- L'excellence
- Le leadership
- Le travail en équipe
- Le respect

DONNÉES

DÉMOGRAPHIQUES

Depuis 1981, la population de Saint-Ferréol-les-Neiges a connu une augmentation constante et ce, jusqu'en 2023, année où le nombre de citoyens s'est stabilisé (2022: 3652 pers / 2023: 3646 pers.). Ainsi, la population a passé de 1760 habitants en 1981 à plus de 3600 en 2023. Cette croissance est particulièrement localisée dans le secteur du Faubourg, due à la proximité du Mont-Sainte-Anne.

PRINCIPALES STATISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES :



ENJEUX SOCIOÉCONOMIQUES

Saint-Ferréol-les-Neiges présente certaines caractéristiques qui rejoignent celles de la MRC de la Côte-de-Beaupré : un espace à la frontière entre la ruralité et l'urbanité, alliant lieux de villégiature, zones de type « banlieue » et territoires agricoles.

Avec un taux de croissance démographique moyen de 4 % par année (à l'exception de 2023), Saint-Ferréol-les-Neiges est une communauté en pleine expansion. Cette expansion est principalement créée par des familles avec enfants, ainsi que de personnes âgées de 65 ans et plus.



L'augmentation de la population entraîne une augmentation des besoins de services de loisirs, culturels et autres, ainsi que des services de proximité (épicerie, garage, restaurant, pharmacie, etc.). Pour garder les familles et les aînés dans la municipalité, il est important de mettre en place les conditions favorables à la revitalisation économique et sociale du cœur du village notamment.

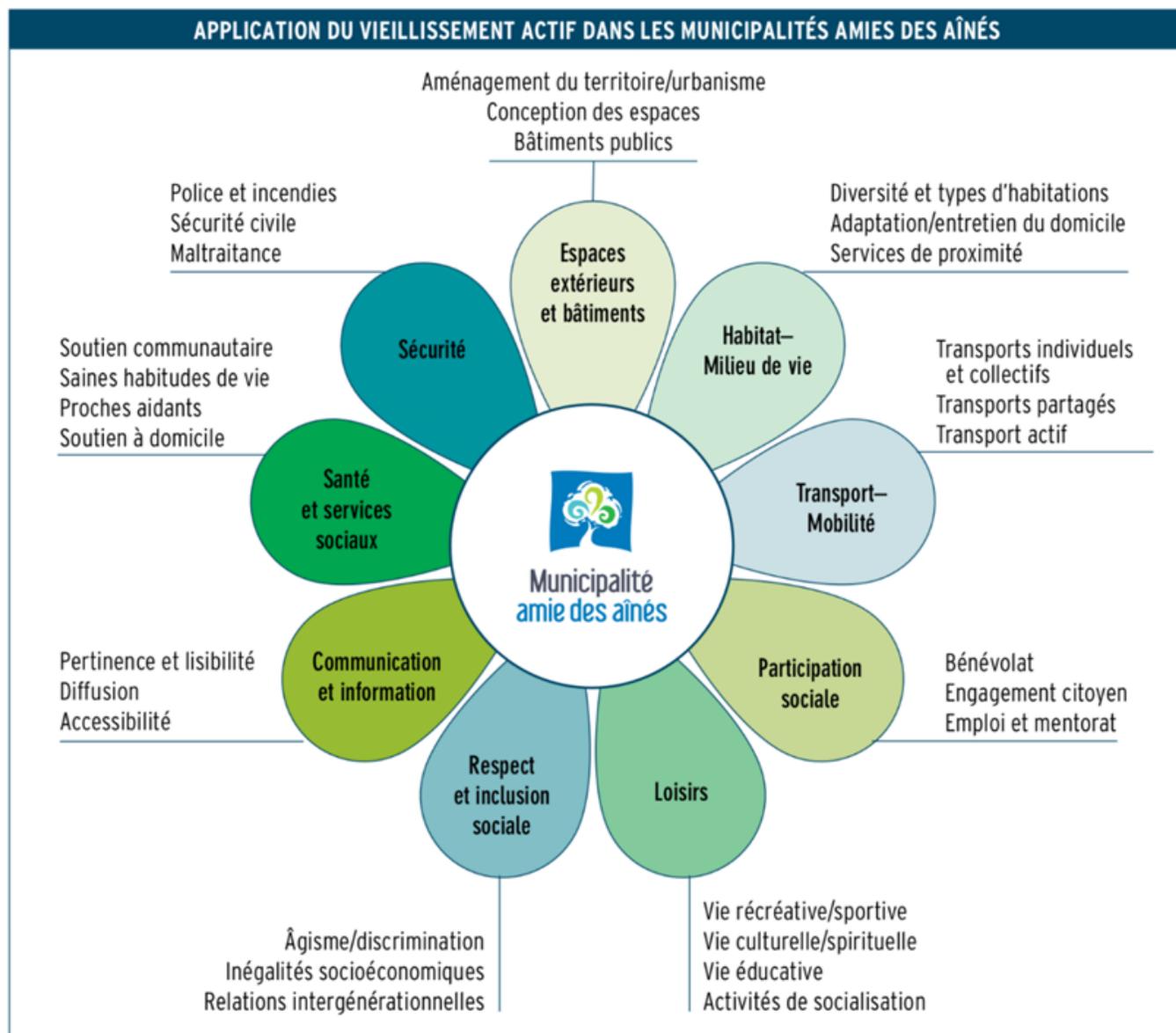
En ce qui concerne les aînés, dans l'ensemble de la MRC, il y a plus de femmes que d'hommes et cette tendance augmente avec le vieillissement... sauf à Saint-Ferréol-les-Neiges, où la proportion d'hommes est plus importante et le demeure même chez les 75 ans et plus.

Toujours en regard de la clientèle des 65 ans et plus, les recherches ont démontré que « les gens vivant seul sont plus à risque de connaître de la défavorisation sociale. » Or, à Saint-Ferréol-les-Neiges, parmi les femmes âgées de 75 ans et plus, une sur trois vit seule, le plus souvent dans une résidence unifamiliale avec les exigences inhérentes à ce type d'habitation.

La communauté de Saint-Ferréol-les-Neiges grandit et se complexifie en termes de clientèles et de besoins. Cette communauté présente des écarts en termes de revenus moyens de ses citoyens, de capacité de payer de ces derniers, ainsi que de leurs besoins et intérêts. Peu importe ces écarts, au final, notons que les citoyens de Saint-Ferréol-les-Neiges partagent un même amour de la nature.

AXES D'INTERVENTION DE LA POLITIQUE

La politique comprend neuf axes d'intervention basées sur l'approche Municipalité Amie des Aînés (MADA)



La Politique de la Familles-Aînés fait l'objet d'un plan d'action détaillé, incluant les responsabilités, les ressources humaines et matérielles dédiées, ainsi qu'un budget et un échéancier sur cinq ans. Ce plan est présenté dans la section suivante.

AXE: SÉCURITÉ

Objectifs	Actions	2	2	2	2	2	Responsable(s)	Partenaire(s)	Coûts	Indicateurs résultats		
		0	0	0	0	0						
		2	2	2	2	2						
		3	4	5	6	7						
1. Améliorer la sécurité sur le bord des voies de circulation	1.1 Mettre en place diverses stratégies pour réduire la vitesse sur la rue principale et les différentes autres rues passantes de la municipalité (ex: radar, diminuer les limites de vitesse, intégrer des pots de fleurs aux abords de la rue, affiches, etc.).	En continue						Direction générale	MTQ Sureté du Québec Urbanisme		Trois (3) initiatives réalisées	
	1.2 Installer des traverses piétonnes aux endroits passants dans toute la municipalité (Ex. Pionniers/Notre-Dame, Faubourg/Neiges, Reine/Parc, Reine/Marguerite, Lupin/Saint-Julien, etc.).		X	X	X			Direction générale	Travaux publics Urbanisme MTQ	T	Trois (3) nouvelles traverses ajoutées	
	1.3 Installer des dos d'âne, afin de faire ralentir la circulation dans les rues secondaires (Ex. Près de l'école, rang Saint-Julien, etc.).				X	X	X		Direction générale	Travaux publics Urbanisme MTQ	T	Trois (3) dos d'âne ajoutés
	1.4 Implanter des trottoirs pour sécuriser les piétons aux abords de l'Avenue Royale et de la rue de l'Église.				X	X	X		Direction générale	Travaux publics Urbanisme MTQ	T	Deux (2) nouvelles sections de trottoirs ajoutées
2. Améliorer le soutien aux personnes vulnérables et aux aînés	2.1 Diffuser l'information sur les programmes d'aide et de prévention destinés aux personnes aînées dans les différents outils communicationnels, ainsi que dans les endroits fréquentés par les aînés. (Ligne d'écoute, ligne de l'amitié, SOS Abus, Appui pour les proches aidants, Info-Santé 811, Ligne Aide Abus Aîné, ITMAV, etc.) .	En continu						Communications	Directeur des loisirs et de la culture Pompiers Policiers Organismes communautaires	A	Minimum d'un (1) programme diffusé par édition du journal municipal	
	2.2 Soutenir la mise en place d'une coopérative de services pour personnes aînées.				X			Direction générale	Directeur des loisirs et de la culture Organismes communautaires		Coopérative de services créée	
3. Améliorer la sécurité dans les lieux de rassemblement.	3.1 Bonifier l'éclairage dans les lieux de rassemblement (parcs, aires de jeux, etc.) et près des traverses piétonnière.				X			Direction générale	Travaux publics	T	Trois (3) lieux de rassemblement mieux éclairés	

AXE: RESPECT ET INCLUSION

Objectifs	Actions	2	2	2	2	2	Responsable(s)	Partenaire(s)	Coûts	Indicateurs résultats
		0	0	0	0	0				
		3	4	5	6	7				
4. Sensibiliser les gens à la diversité	4.1 Organiser des activités de rencontre, afin de sensibiliser les gens à la diversité, culturelle, de genre, sociale, etc.	En continu					Direction du Service des loisirs et de la Culture			Deux (2) activités réalisées par année
5. Favoriser l'inclusion des personnes isolées socialement	5.1 Promouvoir les activités au Café St-Fé pour rassembler les jeunes/ aînés, est/ ouest, hommes/femmes	En continu					Communication	Direction du Service des loisirs et de la Culture Café St-Fé		Section réservée aux activités du Café St-Fé dans le journal municipal.

AXE: PARTICIPATION SOCIALE

Objectifs	Actions	2	2	2	2	2	Responsable(s)	Partenaire(s)	Coûts	Indicateurs résultats
		0	0	0	0	0				
		3	4	5	6	7				
6. Développer l'implication bénévole	6.1 Élaborer un répertoire des occasions bénévoles.	X	X				ommunications	Direction du Service des loisirs et de la Culture Organismes du milieu		Répertoire des occasions bénévoles crée
	6.2 Diffuser les besoins en matière de bénévolat dans la municipalité.	X	X				Communication	Direction du Service des loisirs et de la Culture Organismes du milieu		Besoins diffusés en continu sur le site internet de la municipalité
	6.3 Créer une banque de bénévoles.	X	X				Communications	Direction du Service des loisirs et de la Culture Organismes du milieu		Banque de bénévoles créées

AXE: ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

12

Objectifs	Actions	2	2	2	2	2	Responsable(s)	Partenaire(s)	Coûts	Indicateurs résultats	
		0	0	0	0	0					
		3	4	5	6	7					
7. Doter la municipalité d'espaces de rencontres multifonctionnels	7.1 Maximiser l'utilisation des bâtiments disponibles dans la municipalité (Ex. Parc de la sablière, Parcs dans les Faubourg, Église, etc.) pour des événements/spectacles/rencontres.	En continu						Direction du Service des loisirs et de la Culture	Communication		Utiliser chaque bâtiment au moins une (1) fois par année
	7.2 Rénover l'ancien hôtel de ville pour développer son potentiel d'utilisation (Ex. Bibliothèque aux normes, salles de rencontres disponibles, etc.)	X	X	X				Direction générale	Travaux publics Urbanisme	T	Rénovation effectuée
8. Faciliter l'accès aux activités pour les personnes à mobilité réduite	8.1 Rendre accessible les lieux publics aux personnes à mobilité réduite.		X	X			Direction générale	Travaux publics Urbanisme	T	Tous les lieux publics sont accessibles aux personnes à mobilité réduite	
9.1 Doter la municipalité d'un plan de développement des espaces publics	9.1 Élaborer un plan directeur des espaces verts et des parcs.		X				Direction générale	Travaux publics Urbanisme	T	Plan élaboré	

AXE: SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Objectifs	Actions	2	2	2	2	2	Responsable(s)	Partenaire(s)	Coûts	Indicateurs résultats	
		0	0	0	0	0					
		3	4	5	6	7					
10. Améliorer le soutien aux personnes vulnérables	10.1 Promouvoir les initiatives de travail de milieu auprès des aînés (ITMAV).	En continu						Direction du Service des loisirs et de la Culture	Association bénévole de la Côte-de-Beaupré Comité sur l'exclusion sociale Ensemble développons la Côte	A	Promotion des ITMAV dans chaque édition du journal municipal
	10.2 Implantation de Frigos-partage.	X					Direction du Service des loisirs et de la Culture	Entraid'Don! Travaux publics	T	Frigo-partage déployés sur le territoire	

Objectifs	Actions	2	2	2	2	2	Responsable(s)	Partenaire(s)	Coûts	Indicateurs résultats
		0	0	0	0	0				
		2	2	2	2	2				
		3	4	5	6	7				
11. Améliorer l'offre d'activités sportives et de loisirs	11.1 Doter les résidents d'un accès à une piscine intérieure.	X	X				Direction générale	Direction du Service des loisirs et de la Culture	T	Accès possible à une piscine intérieure
	11.2 Maintenir les sentiers de marche accessibles quatre saisons et sécuritaires pour les familles et les aînés dans le secteur du Mont Sainte-Anne.	En continu					Direction du Service des loisirs et de la Culture	Travaux publics Urbanisme Mont Sainte-Anne		Sentiers accessibles en tout temps
	11.3 Développer des glissades d'hiver extérieures.		X				Direction du Service des loisirs et de la Culture	Travaux publics Urbanisme		Aire de glissades extérieures développée
	11.4 Consolider les partenariats avec les autres municipalités et partenaires pour faciliter l'accès aux activités de loisir pour les résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges.	En continu					Direction du Service des loisirs et de la Culture	MRC		Trois (3) partenariats développés
	11.5 Consolider le partenariat avec le Mont Sainte-Anne pour obtenir des avantages pour les résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges (ex. tarifs réduits, accès gratuit, etc.).		X				Direction du Service des loisirs et de la Culture	Mont Sainte-Anne		Partenariat formel signé incluant des avantages pour les résidents
12. Améliorer l'offre d'activités sportives et de loisirs	12.1 Bonifier l'offre de cours actifs pour les jeunes.		X	X			Direction du Service des loisirs et de la Culture			Quatre (4) nouveaux cours actifs offerts pour les jeunes



AXE: COMMUNICATION ET INFORMATION

Objectifs	Actions	2	2	2	2	2	Responsable(s)	Partenaire(s)	Coûts	Indicateurs résultats
		0	0	0	0	0				
		2	2	2	2	2				
		3	4	5	6	7				
13. Bonifier l'offre de service de base aux citoyens	13.1 Offrir des cours de familiarisation avec le numérique (plateformes, outils).		X				Direction du Service des loisirs et de la Culture			Deux (2) cours offerts par année
	13.2 Rendre disponible un accès internet haute vitesse à tous les citoyens.		X	X			MRC	Direction générale	T	Accès-internet haute vitesse disponible sur tout le territoire
	13.4 Informer les citoyens des sujets à l'ordre du jour des conseils municipaux.	X					Communications	Greffière		Ordre du jour des conseils municipaux diffusé avant chaque séance
	13.5 Refaire le site web de la municipalité pour le rendre complet, convivial, ergonomique, efficace (Ex : inscriptions en ligne, information facilement disponible, carte des infrastructures publiques de la municipalité, etc.).	X	X				Communications	Direction générale	T	Site web refait
	13.6 Bâtir un plan de communication pour accroître les outils et occasions de communication.	X	X				Communications	Direction générale	T	Plan de communication élaboré

AXE: TRANSPORT ET MOBILITÉ

Objectifs	Actions	2	2	2	2	2	Responsable(s)	Partenaire(s)	Coûts	Indicateurs résultats
		0	0	0	0	0				
		2	2	2	2	2				
		3	4	5	6	7				
14. Améliorer les possibilités de déplacements actifs dans tous les secteurs	14.1 Aménager des sentiers multifonctionnels (cyclopédestres + skis à roulettes) d'est en ouest dans la municipalité (Ex. Rang Saint-Julien, entre les quartiers, parc municipal, abord de la 360, etc.)			X	X	X	Direction du Service des loisirs et de la Culture	Travaux publics Urbanisme	T	Piste multifonctionnelle créée dans le Rang Saint-Julien

AXE: HABITAT ET MILIEU DE VIE

Objectifs	Actions	2	2	2	2	2	Responsable(s)	Partenaire(s)	Coûts	Indicateurs résultats
		0	0	0	0	0				
		2	2	2	2	2				
		3	4	5	6	7				
15. Améliorer l'offre en commerce de proximité	15.1 Collaborer avec Développement Côte-de-Beaupré pour mettre en place des stratégies efficaces, afin d'attirer des commerces de proximité.		X	X			Direction générale	Développement Côte-de-Beaupré	T	Trois (3) stratégies identifiées et appliquées
16. Doter le village d'un espace rassembleur	16.1 Identifier les subventions gouvernementales pour revitaliser le cœur du village.	En continu					Direction générale		T	Obtenir une (1) subvention gouvernementale
17. Bonifier les solutions environnementales	17.1 Collaborer avec la MRC pour implanter la gestion des matières organiques (récupération du compost, ateliers de sensibilisation, distribution de bac, etc.).	En continu					Direction générale	MRC	T	Compostage implanté
	17.2 Offrir des ateliers de sensibilisation sur le recyclage.		X				Direction du Service des loisirs et de la Culture	MRC	T	Un (1) atelier de sensibilisation effectué par année
138. Mieux baliser le développement résidentiel	18.1 Mettre à jour le plan d'urbanisme pour mieux encadrer les développements résidentiels, la création de maisons bi-génération, le couvert végétal minimal requis, l'établissement de maisons sur des paliers de terrain différents, etc.	X	X				Direction générale	Urbanisme		Plan d'urbanisme mis à jour
19. Faciliter l'accès à la propriété	19.1 Collaborer avec l'office d'habitation pour identifier les trous de services en logements abordables et les stratégies pour y remédier.			X			Direction générale Urbanisme	Office d'habitation		Portrait des besoins réalisé
20. Faciliter l'organisation familiale et le travail	20.1 Construction d'un CPE dans le cœur villageois.	X	X				Direction générale	CPE La Peluche		CPE construit et ouvert